

**Proposition de soutien financier exceptionnel à  
l'association AFGES les étudiants d'Alsace**

CP/2020/467

**Service chef de file :**

I - Mission action sociale de proximité

Résumé :

La crise sanitaire de la COVID19 a touché de nombreux alsaciens et alsaciennes. Cette crise se poursuit et a pour conséquence une crise sociale majeure qui fait basculer un certain nombre de personnes dans la précarité.

Depuis la fin de l'été, deux catégories de publics sollicitent les services sociaux du Département et les associations caritatives pour un soutien financier et/ou alimentaire : les jeunes et les travailleurs pauvres.

Parmi le public jeune, les étudiants en situation de précarité augmentent sensiblement.

Les épiceries sociales étudiantes indiquent qu'elles accueillent 3 fois plus d'étudiants que l'an passé.

L'engagement du Département aux côtés des épiceries sociales étudiantes date de plusieurs années et se traduit par la mise à disposition d'une assistante sociale qui assure l'évaluation et le suivi de situations.

Au regard du contexte exceptionnel, le Département propose de renforcer son engagement au travers d'un soutien financier de 5 000 € à l'AFGES qui assure la gestion des épiceries sociales étudiantes.

A la crise sanitaire liée à la COVID 19 succède une crise sociale qui touche de nouveaux publics en les plongeant dans la précarité ; parmi ces personnes, les étudiants sont particulièrement touchés.

Les épiceries sociales étudiantes voient les sollicitations augmenter chaque jour :

En 2019, les distributions alimentaires accueillait en moyenne 750 étudiants. Aujourd'hui, elles accueillent 1 100 étudiants de manière régulière (les 3 dernières semaines : 1082, 1093 et 1104).

Les épiceries sociales étudiantes distribuent en moyenne 10 à 12 tonnes de denrées par distribution.

Leur budget par distribution est passé de 1 500 € à 3 000-3 500 € par distribution.

Ces épiceries sociales (Agoraé) sont gérées par l'AFGES. L'AFGES est la fédération des étudiants d'Alsace. Fondée en 1923, elle a développé, à travers ses 95 ans d'histoire au

service de la jeunesse alsacienne, quantité de services aux étudiants :

- La restauration étudiante, qu'elle a créée à Strasbourg en 1927, au sein du Restaurant universitaire « la Gallia », qu'elle a géré jusqu'en 2013. Aujourd'hui « la Gallia » est un établissement du CROUS de Strasbourg ;
- Le sport universitaire, avec la création du Strasbourg Etudiant Club en 1925 ;
- La prise en charge sanitaire des étudiants (service de santé, sanatorium, mutuelle...).

L'AFGES est, depuis toujours, la principale force de représentation des étudiants alsaciens. Elle est majoritaire dans l'ensemble des instances où les étudiants sont représentés, et travaille et siège par ailleurs dans de nombreux organismes et collectivités.

L'association assure la gestion de deux épiceries sociales et solidaires « Agoraé » à destination des étudiants les plus précaires.

Dans ce contexte particulièrement difficile, il est proposé de soutenir l'AFGES en lui versant une subvention exceptionnelle de 5 000 €.

Le versement de la subvention interviendra en 2021, sous réserve du vote des crédits pour l'exercice 2021.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Le Conseil départemental décide d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'AFGES.*

*Le versement de la subvention interviendra en 2021, sous réserve du vote des crédits pour l'exercice 2021.*

Strasbourg, le 04/12/20  
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY